

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Opportunité d'affirmer ou de dénier l'Infaillibilité du Souverain Pontife.

« Ce que nous voyons maintenant comme dans un miroir et en énigme, dit saint Paul, alors nous le verrons face à face (1). »

Sur la terre, le péché ayant répandu les ténèbres dans notre esprit, nous a constitué dans un état d'ignorance et de doute qui ne nous permet pas de connaître la vérité tout entière et de la posséder pleinement. De là les opinions diverses qui divisent les hommes, au lieu de l'évidence et de la certitude qui les réuniraient. L'état d'opinion inhérent à notre nature déchue est donc un état de faiblesse et d'infirmité qui substitue dans notre esprit la probabilité à l'évidence, et le doute à la certitude. C'est pourquoi la science humaine fait un progrès et l'intelligence s'agrandit et se développe toutes les fois qu'une opinion fait place à une vérité acquise et que le doute se change en certitude.

Il en est de même de l'ordre surnaturel, comme de l'ordre naturel, avec cette différence, que la certitude résulte pour celui-ci, de l'expérience et de la démonstration, tandis qu'elle s'appuie, pour celui-là, sur la révélation. Le dépôt de la révélation appartient à l'Eglise, et quand l'Eglise affirme une vérité jusqu'alors restée incertaine, elle tire de ses trésors un nouveau bien dont elle enrichit les hommes et leur fait une plus large part de la science divine. Loin d'imposer ainsi à l'intelligence un joug qui l'asservit, une limite qui la resserre, elle la développe au contraire, l'agrandit, et la met d'avance en participation d'un rayon de la lumière céleste, où les bienheureux voient Dieu non plus comme dans un miroir et en énigme, mais face à face et tel qu'il est.

Concluons-nous alors qu'en tous temps toute vérité doit être déclarée et toute croyance définie ? Assurément non. Notre-Seigneur s'abstint d'opérer des miracles en certains lieux à cause de l'incrédulité des habitants, et il y a bien des choses qu'il n'a pas fait connaître à ses Apôtres parce qu'ils n'étaient pas en état de les porter.

D'une part l'incrédulité des hommes, de l'autre la faiblesse de la foi, sont des motifs suffisants pour s'abstenir, en certaines circonstances, ou de manifester la vérité, ou de la dire tout entière. Il y a des âmes si faibles qu'ils ressemblent à ces roseaux dont parle le prophète, lorsqu'il annonce que le Messie : « n'achèvera pas le roseau déjà brisé, n'écraiera pas la mèche encore fumante, jusqu'à ce qu'il fasse triompher la vérité (2). »

Cependant ce même Jésus, si doux et si humble de cœur, nous apparaît bien rigoureux dans un autre passage des Saintes Ecritures :

« Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous, car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse que si tout votre corps était précipité dans l'enfer (3). »

Mais comme Jésus-Christ est Dieu et la vérité même, ce n'est lui Verbe divin qui parle par la bouche des prophètes et

(1) Videmus nunc per seculum et in enigmate tuum autem facie ad faciem. (1. Cor., XIII, 12).
(2) Arundinem quassatam non confringet, et liliam fudigam, non extinguet, donec eiciat ad victoriam iudicium. (Math., XII, 20)
(3) Quod si oculus tuus dexter, scandalizat, erue eum et projice abs te; expedit enim tibi ut pereat unum membrum tuorum, quam totum corpus tuum mittatur et gehennam. (Mth., v. 29).

enseigne dans l'Evangile, il ne peut se contredire.

Les sentences prononcées restant donc vraies, il y a un discernement à faire dans leur application pratique et ce discernement n'appartient qu'à la sagesse suprême d'ou éss éminent, ou à l'Eglise, son organe infaillible.

L'Eglise a reçu en effet de Celui qui atteint d'une extrémité à l'autre fortement, et qui dispose tout souverainement, et qui fait tout avec nombre, poids et mesure, communication de son divin privilège. Placé au-dessus de l'humanité comme dans un observatoire céleste d'où elle domine le monde, elle promène de tous côtés des regards attentifs, et assistée de Dieu dans ses conduites, elle pourvoit à toutes les nécessités de la religion ainsi qu'à tous les besoins religieux des hommes.

Et en ce moment, où les évêques de toute langue, de toute tribu et de toute nation, sont assemblés des quatre coins de la terre, son privilège lui sera-t-il ravi, et n'aura-t-elle pas, mieux que jamais, la grâce d'apprécier l'opportunité des temps et des choses ? Qui donc oserait lui dire : Tu viendras jusqu'ici et tu n'iras pas plus loin ; car au-delà de cette limite tu tombes dans l'erreur, tu cours à ta perte et tu y entraînes avec toi l'humanité tout entière !

Avant que la moisson ne soit mûre, on risque d'arracher le bon grain en même temps que l'ivraie ; il y a des temps où, si vous ne coupez pas le membre gangrené, la gangrène gagnera tout le corps et emportera le malade.

Lorsque le protestantisme parut, des gens, bien intentionnés d'ailleurs, seraient pu dire : Prenez garde ! si vous condamnez l'erreur, l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre, la Hollande, la Suède, la plus grande partie de l'Europe va se séparer de l'Eglise, et à jamais peut-être ; un jour on s'armera contre elle de la rigueur qu'elle va déployer aujourd'hui, et trois siècles plus tard, quand le protestantisme à l'agonie se décomposera en mille sectes diverses, les anathèmes prononcés maintenant seront la pierre d'achoppement contre laquelle se briseront tant d'âmes, d'ailleurs bien disposées.

Que répondre à cela, sinon que, sans la condamnation des erreurs protestantes, un train dont allaient les choses, ce ne serait pas seulement une partie de l'Europe, mais toute l'Europe qui eût été assailli. Il ne faut donc pas juger de la bonté et de l'efficacité du remède par la mort de ceux qui succombent sans vouloir le prendre, mais par la vigueur et par la santé de ceux qui l'acceptent et recourent par ce moyen une nouvelle force et une nouvelle vie. Oui, il y a des temps pour attendre, et il y a des temps pour agir ; il y a des temps pour ménager et il y a des temps pour urger.

Des troubles de division et de troubles, il y a toujours des roseaux brisés et des mèches qui fument encore, comme il y a toujours aussi des yeux qui scandalisent : ceux qui ne regardent que les roseaux brisés et les mèches fumantes sont toujours prêts à s'écrier : Prenez garde ! vous allez achever les roseaux brisés et éteindre les mèches fumantes par vos vivacités et vos demandes intempestives. Ceux au contraire qui ne considèrent que les yeux qui scandalisent, s'écrient à leur tour : Emprez-vous d'arracher l'œil, car sans cela vous exposez tout le corps à sa perte éternelle.

Dieu sait seul discerner, avons-nous dit, il sait quand le juste a atteint la plénitude de l'âge de Jésus-Christ et quand il est temps de lui décerner la couronne de

saincteté, comme il sait aussi quand le méchant a comblé la mesure et quand il est temps de le retrancher du nombre des vivants et de le jeter dans les ténèbres extérieures.

Après Dieu, c'est l'Eglise qui sait seule sur la terre quand il faut proscrire les erreurs et proclamer les vérités. Laissons donc faire l'Eglise et soyons toujours disposés à nous soumettre et soumettons-nous en effet quand le moment est venu.

Jusqu'à là, libre à chacun d'apprécier les choses sous l'aspect qui lui paraît le plus conforme au bien des âmes, à la justice et à la vérité. Libre à ceux qui croient inopportune la définition ou l'affirmation de l'Infaillibilité du souverain Pontife d'avoir cette opinion et de la manifester ; libre aux partisans d'un avis contraire de l'exprimer et de souhaiter qu'il prévaille ; pourvu que les uns et les autres restent unis par un même lien d'amour, de respect et de soumission envers l'Eglise, leur mère, en sorte que les décisions sorties de sa bouche, loin de relâcher ou de briser un pareil lien, ne servent qu'à le resserrer, en imposant à tous une plus complète uniformité de vues.

Selon un grand théologien (4), le sens commun des fidèles n'est pas sans importance dans les questions de foi, et on doit le considérer comme un des meilleurs indices de la tradition. C'est pourquoi Notre Saint Père le Pape Pie IX, s'adressant aux patriarches, primats, archevêques et évêques de tout l'univers catholique, dans la lettre qu'il leur écrivit du Gaëta, le 2 février 1849, pour préparer la définition dogmatique de l'Immaculée Conception s'exprima ainsi :

« Nous désirons vivement que vous nous disiez le plutôt possible de quelle « dévotion votre clergé et votre peuple « sont animés pour l'Immaculée Conception « de la Sainte Vierge, et quel est leur « désir de voir ce point de doctrine défini « par le Siège apostolique. »

Un évêque célèbre, qui aujourd'hui ne croit pas opportune la définition de l'Infaillibilité, dans un éloquent mandement à l'occasion de cette encyclique (5) s'exprimait en ces termes :

« De toutes parts la voix des pasteurs « et des peuples résonne à la voix du « Pontife suprême ; tous les cœurs s'épanouissent à la gloire de la Sainte Vierge sans tâche. Tous les enfants de « Marie se lèvent à l'envi et la proclament bienheureuse dans son Immaculée « Conception : Surrexerunt filii ejus et « beatissimam prœdicaverunt. »

Le vœu des peuples avait donc précédé la définition du Pontife. . .

S'il a été utile de sonder la croyance du clergé et du peuple chrétien relativement à l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge, pourquoi serait-il interdit au clergé et au peuple chrétien de manifester son opinion relativement à l'Infaillibilité du Pape ? Ne convient-il pas de constater le sentiment à l'égard de l'une et de l'autre de ces vérités révélées, avant d'en formuler le dogme ?

Mais ces propositions agitent, dit-on, les esprits, troublent certaines consciences irritent les gens mal disposés. — On en disait autant lors des polémiques soulevées par la proclamation du dogme de

(4) Melchior Cano, De locis theologicis, livre V, chapitre dernier.

(5) Ouvres de Mgr Dupanloup, publiées en 2 volumes, sous ce titre : Défense de la liberté de l'Eglise (1861). Mandement adressé au clergé et aux fidèles de notre diocèse, à l'occasion de l'encyclique de N. S. P. Pie IX, concernant l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge.

l'Immaculée Conception. Rappelons-nous les brûlants articles de la presse d'alors. Aujourd'hui, l'irritation paraît, ajoutez-y, plus vive encore ; les passions sont plus surexcitées, les catholiques plus divisés, les hommes politiques s'émouvent et les sociétés sont troublées.

Notre-Seigneur a toujours été un signe de contradiction ; il le sera jusqu'à la fin des siècles, et l'Eglise, son épouse, doit partager son sort.

Mais en fait, les Evêques se comportent comme si l'Infaillibilité était définie, ils y sont obligés par la clause citée dans les constitutions dogmatiques (6). Cette conduite des évêques est même un des arguments que les partisans de la non-opportunité de la définition invoquent le plus en leur faveur. Si telle est la pratique, quel inconvénient aurait alors la proclamation du droit ? Est-ce que l'Eglise et la Société n'ont pas toutes deux Dieu pour auteur ? Est-ce que ce Dieu ne veut pas leur existence simultanée et leur accord mutuel ? Est-ce que lui qui est le révélateur et qui fait de l'Eglise l'organe et l'interprète de cette révélation, peut inspirer des principes destructeurs et désorganisateur de la société civile ? On a souvent vu les princes et les peuples persécuter l'Eglise ; jamais on a vu l'Eglise semer la révolte et organiser la destruction de la Société. Rien n'est plus propre à rétablir l'unité des pensées et l'union des cœurs entre les enfants qui lui sont donnés que son jugement. En attendant, renouvelons-nous donc dans la soumission et la foi ; rappelons-nous les promesses de Jésus-Christ à son Eglise ; croyons que le Concile œcuménique est assisté du Saint-Esprit ; que nous devons souscrire à ses définitions comme si Jésus-Christ lui-même nous parlait, et que, comme dit si bien l'archevêque de Cambrai dans son instruction pastorale sur le Concile du Vatican :

« Il est hors de doute que si une décision intervient, elle gardera tous les ménagements que réclame l'état actuel « des esprits, autant qu'ils seront compatibles avec les intérêts et les droits imprescriptibles de la vérité. »

Mais pour cela, préparons nous à nous mettant dans notre estime et notre affection Jésus-Christ et son Eglise au-dessus de tous les raisonnements purement humains et de toutes les considérations de personnes ; attachons-nous aux croyances communes et généralement reçues dans l'Eglise, et quelle que soit notre opinion par rapport à la définition ou l'affirmation de l'Infaillibilité du Pape, soyons tellement inclinés à nous soumettre, que, quoi qu'il arrive, notre foi, basée sur la parole de Dieu et l'autorité de l'Eglise, demeure inébranlable. — (La Femme Chrétienne.)

L'Incendie à Constantinople.

Constantinople, 8 juin.

Les détails du dernier incendio de Constantinople sont navrants. On estime pas à moins de 10,000 maisons le nombre de celles qui ont été entièrement détruites par les flammes. La maison orientale n'a pas, à vrai dire l'importance de nos maisons des grandes villes d'Europe ; mais on y est fort entassé d'ordinaire. Nous avons vu à Constantinople des bouges de cinq mètres carrés où s'entassaient des familles de huit à dix personnes. Le nombre des cadavres trouvés sous les décombres est de 250 environ.

(6) Voir au Chap. III de l'opuscule cette So preuve de l'Infaillibilité du Souverain Pontife.

L'incendie a commencé dimanche rue Validé Tchessmé ; le coin de la rue Diambar a été brûlé.

Tout le quartier, compris entre la rue Validé Tchessmé, la rue Diambar, la rue Kavasse-Bashi, la fosse et les jardins de Tatavola et de Kassim pacha, la rue Annali-Tchessmé, l'ambassade anglaise, la rue Hamal Bashi, la grande rue de Péra et la rue du Taksim, est entièrement détruit.

Ce quartier a environ un kilomètre carré de superficie et contient près de vingt mille maisons, dont une dixième est en pierre et les autres en bois et en plâtre.

Dans la grande rue du Péra, le feu a commencé, d'un côté, au coin de la rue du Taksim, et de l'autre côté, au coin de la rue Parmak Capou. Environ cinquante maisons en pierre dans la grande rue du Péra, à gauche en montant, ont été brûlées. Les dernières maisons brûlées dans la grande rue de Péra sont à gauche et tout près du corps de garde qui est au coin de la rue Yeni-Tcharchi.

Au coin de la rue Hamal Bashi, vis-à-vis le corps de garde qui est à l'extrémité de la rue Yeni Tcharchi, se trouve une grande maison en bois ; si cette maison avait pris en feu, il est impossible de dire où le fléau se serait arrêté avec le fort vent du nord qui soufflait.

Les rues du Taksim, de Bakhlar, de Misk, d'Iman, de Sakyz Agatch et autres étaient presque entièrement habitées par de riches Arméniens qui, à l'occasion de la dixième fête de leur Constitution, avaient organisé une grande partie de plaisir pour aller passer la journée à la campagne ; par suite, rien n'a pu être sauvé dans leurs maisons.

Beaucoup d'autres habitants des quartiers brûlés étaient partis pour la campagne.

Presque tous les ouvriers italiens qui sont à Constantinople habitaient un des quartiers brûlés ; cette partie de la colonie étrangère a par conséquent beaucoup souffert.

Parmi la haute société, les Anglais et les Arméniens sont ceux qui ont le plus souffert.

Il est impossible de dire le nombre des morts ; à chaque instant on en découvre de nouveaux sous les décombres ; environ 250 cadavres ont déjà été retrouvés.

Des cordons de soldats empêchent la circulation en divers endroits, de peur que les murs se s'écroulent sur les passants. Plusieurs personnes ont déjà été tuées de cette manière depuis l'incendie.

L'hôpital français, dont les derrières avaient été atteints par le feu, a été préservé par un commandant d'équipages d'un bateau des Messageries impériales.

Le gouvernement a fait élever des tentes et donner des vivres à tous ceux qui en demandent.

L'ambassade d'Angleterre avait pris toutes ses précautions une heure avant l'approche du feu : les matelots du stationnaire anglais étaient rendus pour porter secours ; des hommes étaient montés sur le toit ; les volets avaient été fermés, mais tout fut inutile. Un ouragan de flammes, traversant un espace de soixante pas, atteignit le toit ; plusieurs hommes furent cruellement brûlés. L'ambassadeur d'Angleterre, occupé à sauver les papiers de l'ambassade, ne pensa pas à ses propres effets, dont rien ne fut sauvé. Lady Elliott sortit du palais, juste à temps, presque suffoquée. Les archives et tous les documents de la chancellerie ont été sauvés.

L'épouvantable sinistre qui, en quel-

ques heures, a détruit plusieurs milliers de maisons dans la capitale de l'empire ottoman n'est pas en Orient un spectacle rare ; il arrive chaque année que des villages sont la proie des flammes ; à Constantinople surtout, les incendies détruisent et dévorent des quartiers entiers. Un incendie de quarante ou cinquante maisons passe inaperçu ; loin de le considérer comme un malheur, c'est pour les habitants une sorte de fête, pour les voleurs une bonne occasion de piller, et pour les curieux et les voyageurs un spectacle attrayant. Tout cela est triste à dire, mais c'est l'exacte vérité.

Rien n'est plus curieux, en effet, qu'un incendie à Constantinople. Lorsque, du haut de la tour du Séraskiérat et de celle de Galata, le signal du feu a été donné, de toutes les parties de la ville arrivent bientôt, sur le lieu menacé, les corporations de pompiers. Gare à vous, si vous ne vous rangez pas prudemment contre les murs, lorsqu'une bande de forcenés est en marche ; ils vont hurlant, courant, renversant tout ce qui s'oppose à leur passage, et se relayant avec une rapidité et une adresse prodigieuse pour porter la pompe autour de laquelle ils sont groupés. Généralement, ces hommes sont très forts, et parmi eux on voit beaucoup de nègres qui, à moitié nus, ressemblent, aux leurs des flammes, à des démons en train de faire le sabbat. Ce sont des cris, des vociférations dont rien ne peut donner une idée ; bientôt toutes les pompes sont rassemblées, mais l'eau manque.

Alors les pompiers, qui tenaient à honneur d'arriver les premiers au pas de course sur le point menacé, sans autre souci, s'aperçoivent que la pompe sans eau est un instrument inutile, et partent avec des autres chercher quelques seaux d'eau ; alors la pompe marche, jette quelques gouttes d'eau dans les flammes aux applaudissements frénétiques des démons qui la servent, puis tout est fait ; un instant après, la même scène recommence, mais le feu qui se moque des efforts ridicules qu'on lui oppose, envahit d'autres maisons et chasse la foule. Les démenagements commencent à un kilomètre à la ronde ; c'est un sautoir qui peut général, un brouhaha impossible à décrire : un voleur qui se sauve, des malheureux qui pleurent, les curieux qui gênent ; et les pompiers qui crient toujours.

Les hauts fonctionnaires ont beau faire pour organiser les secours, leurs ordres ne peuvent être entendus et sont rarement exécutés. Désordre, confusion, tumulte, et quelquefois encore superstition, voilà ce qu'on oppose au feu. Aussi il faut voir les maisons de bois tomber comme des châteaux de cartes ; dès l'instant où une langue de feu touche une demeure quelconque, c'est fini en deux minutes, le bruit des toits qui s'écroulent ne tarde pas à vous l'apprendre.

Le croirait-on ? A Constantinople la superstition est telle que, pour combattre les flammes, les pompiers refusent de se servir de l'eau de la mer ; d'après eux, si l'eau qu'elle contient alimente le feu au lieu de l'éteindre.

Je me rappelle à ce sujet un mot de Fuad pachà. Durant son grand-vizirat, Scutari fut en partie la proie des flammes. Fuad, accompagné de quelques officiers de sa suite, chercha à organiser le sauvetage. « De l'eau, de l'eau ! » criaient de tous les côtés, et cela à deux pas du Bosphore. « Mais faites la chaîne ! » criaient le grand vizir, « faites la chaîne ! » Personne ne bougeait, et tout le monde demandait toujours de l'eau ! de l'eau ! Intrigué et irrité, le grand-vizir lui-même alla à un enragé, qui criait

tombeau, semblait jeter sur la jeune fille un crépuscule doré qui s'éclairait seule au milieu de tous les fantômes noirs dont on attendait les accents ; elle ressemblait à uno de ces vierges de *Lucca della Robia*, dont les types suaves se retrouvent à Florence, et se détachent avec délicatesse sur les médailles sombres d'un ancien monument ; ses yeux fixés sur le tombeau semblaient vouloir interroger la mort, vouloir lui arracher son secret ; elle était vraiment belle d'expression, mais d'une beauté qui n'appartenait déjà plus à la terre et dont le charme était inépuisable ; l'immobilité de son corps lui donnait un aspect fantastique et surnaturel parfaitement en harmonie avec les pensées qui semblaient l'absorber.

Le moine, qui récitait pour nous de saintes prières, parut plusieurs fois préoccupé par la présence de cette jeune fille. Dans une ou deux occasions, il s'avance près d'elle pour la soutenir, comme s'il craignait qu'elle ne tombât évanouie. Quand il la vit rester aussi longtemps dans cet état d'extase sans proférer une plainte, il se leva, écarta le rideau qui dérobait à nos yeux le corps de saint François, et s'écria :

Au fait, pourquoi craindre la mort, mes frères ! elle nous délivrera des souffrances de la vie, nos chaînes tomberont, notre âme, affranchie, purifiée, trouvera enfin le repos !

(A continuer.)

Feuilleton du Courrier du Canada. 27 Juin 1870.

LA MARGUERITE DE SAN MINIATO.

[SUITE.]

— Signora, qu'en dites-vous, n'est-ce pas ainsi dans le monde ? Ne traite-t-on pas de dissipateurs, de fous, de corveaux affaiblis, ceux qui abandonnent tous les biens de la terre pour ne songer qu'à vivre d'esprit de charité ! Saint François, lui, pensait que non ; et *an pazzia il viver povero per morir ricco* (1), et il envoyait la richesse éternelle. Aussi, prit-il en haine cette fortune qui causait tant d'affection à son père ; il la lui abandonna publiquement, et n'ayant plus rien que son amour pour Jésus-Christ, le plus grand pauvre d'ici-bas, et le plus grand roi de la création, il se dirigea de nouveau vers ce pays des Anges où il avait rencontré le lépreux, et où il devait à son tour mondier le pain qui devait le nourrir. En arrivant, il fut frappé par la vue d'une église en ruines, la *Chiesa dell'Angeli*, et il se sentit un vif désir de la relever. Comme il n'avait plus de richesses pour l'aider dans cette entreprise, il mendia les passants ; ensuite il porta sur ses épaules des pierres et des matériaux pendant de

longues années. Quand l'église fut reconstruite, saint François monta un peu plus loin sur la montagne, où il fonda de nouveau un couvent. Il eut le bonheur de le voir s'élever sans avoir eu d'autres fonds que son courage et sa foi inébranlable. Ces lieux semblent encore parfumés de ces saints souvenirs ; les moines qui continuent les œuvres de charité établies par saint François, parlent tous avec enthousiasme de celui qui leur servit de modèle. Le P. *Séraphique*, comme on l'appelle souvent, ressemblait à un esprit venu du ciel qu'à un homme mortel ; il portait sur le front, sur les mains, sur le côté, les signes irrécusables de la sainteté, et de nombreux miracles se faisaient autour de lui. Son langage avait une douceur enchanteuse, les animaux féroces eux-mêmes en subissaient le charme et répondaient à sa voix en calmant tous leurs instincts furieux.

Depuis, à l'entour de cette modeste chapelle bâtie à Santa-Maria-Delli-Angeli par saint François, les architectes ont élevé une majestueuse basilique, et Overbeck a fait sur la face extérieure et triangulaire de cette chapelle une fresque.

Le haut de la partie triangulaire de cette composition représente le Christ et la Vierge entourée d'une auréole que portent les Anges. A leurs pieds, saint François en extase les contemple avec ravissement ; deux anges s'avancent pour le soutenir, tandis qu'en face de lui deux moines mineurs de l'ordre qu'il a créé,

attendant dans l'adoration, qu'il leur vienne en partage quelques-unes des nombreuses grâces dont saint François paraît revêtu.

Marguerite fut enthousiasmée par cette composition ; elle l'exécuta avec tant de perfection, qu'avant même que son tableau fût terminé, plusieurs riches voyageurs lui en avaient proposé des prix considérables ; mais elle reçut avec dédain les offres qui lui étaient faites. Quoiqu'elle fût pauvre réellement, elle n'appréciait aucune richesse temporelle en dehors du strict nécessaire. En revanche, elle vénérait ce tableau et fondait sur lui de grandes espérances, disant-elle, mais je ne les devinais pas, et je crois simplement qu'elle ne pouvait s'arracher à la contemplation de cette Vierge enveloppée de blanc des pieds à la tête, comme une éblouissante fleur de printemps.

Une fois même, je l'ai vu pleurer en regardant son tableau, après avoir entendu des Anglais parler sans respect de la mère de Dieu, et faire d'ironiques et plates plaisanteries sur les gestes expressifs de saint François.

Le chagrin que Marguerite éprouva fut si réel, que pour la distraire, je lui proposai de monter à Assise et de fuir Santa-Maria-delli-Angeli, tant que ces hommes du Nord viendraient profaner l'église de leur critiques déplacées.

La pauvre enfant accepta, mais elle ne parvint qu'avec peine à grimper à la hauteur du couvent ; son dernier tableau l'avait extrêmement fatiguée, et ses

forces l'abandonnaient de plus en plus. Néanmoins, elle fut bien dédommée de l'effort courageux qu'elle fit pour parvenir aussi haut, lorsqu'elle trouva dans une espèce de forteresse placée sur un rocher, trois églises superposées au-dessus les unes des autres, comme les trois églises militantes, souffrantes et triomphantes dont on nous parle dans les livres sacrés.

L'église inférieure dans laquelle on entre de plein pied, est triste, austère comme un lieu destiné à nous rappeler que nous sommes nés pour racheter nos fautes et soulager nos semblables. Elle est décorée de belles fresques de Giotto et de Pietro Cavallini.

Quand nous entrâmes l'immense grille du chœur était entourée, de mendiants en prières, tandis que dans les chapelles environnantes, des moines agenouillés attendaient l'arrivée des voyageurs.

Au milieu de l'église, un grand Christ reposait sur un banc de volours, appuyant ses pieds sur un petit plateau d'argent et portant cette inscription :

Elemosine ! (2)

L'église supérieure, quo nous visitâmes ensuite, est claire, coquettement glauque, et forme un contraste frappant avec l'église inférieure. Les fresques de Cimabù qui décorent les murailles sont un peu effacées dans certaines parties, mais offrent encore de curieux détails. Cette église est réservée aux grandes fêtes, nous la quittâmes pour descendre

(2) Aumône.

le plus fort, et lui dit : Pourquoi, animal, ne suis-tu pas mes ordres au lieu de vociférer sans cesse ? — "Altesse, répondit l'autre, l'eau de mer augmente l'incendie." — "Soit, dit l'autre, mets le feu au Bosphore, si tu veux, mais jette de l'eau de mer avec ta pompe." — Alors on se décida à faire la chaîne, et l'incendie fut éteint, au grand étonnement de mesieurs les pompiers.

D'autre part, quand un grand incendie détruit des quartiers sales et malpropres, il n'est pas rare d'entendre répéter autour de soi des paroles du genre de celles-ci : "Laissez faire, laissez brûler, dans quelques mois on remplacera les ruines par de belles rues." Le feu, à Constantinople, est un moyen qui convient aux Haussmann de l'endroit. A l'époque de l'incendie qui a brûlé 4 à 5,000 maisons à Stamboul, des malveillants allaient jusqu'à prétendre qu'on avait à plaisir étendu les ravages de l'élément dévastateur. C'était une calomnie, mais cette idée existe parmi le peuple.

Jusqu'ici Péra, le quartier européen de Constantinople, qui s'étend au sommet de Galata, sur la colline qui fait face à Sentari, avait été à l'abri d'un incendie général.

A Péra, les maisons sont en pierre, et rien ne pouvait faire supposer l'épouvantable désastre que le télégraphe a annoncé hier matin. Des milliers de maisons sont réduites en cendres, des églises, des mosquées et des palais. Parmi ces monuments, l'ambassade d'Angleterre, des fenêtres de laquelle on apercevait Stamboul, la Corne d'Or, le Bosphore et la côte d'Asie, a été la proie des flammes. C'est surprenant, en vérité, si l'on songe que l'hôtel de l'ambassade, entouré de murs de vingt à vingt-cinq pieds de hauteur, était construit au milieu d'un jardin très vaste. Nous ne pouvons encore savoir comment le feu a pu détruire ce magnifique palais; mais ceux qui connaissent Constantinople ne peuvent manquer d'avoir été surpris en lisant le télégramme qui a annoncé la destruction de l'ambassade d'Angleterre. Le désastre est immense et les pertes incalculables, si l'on songe que Péra renfermait toutes les riches boutiques des Européens, les banques, les cafés, les hôtels et les palais des ministres étrangers.

Il est difficile d'apprécier les secours que pourront recevoir les victimes de l'épouvantable sinistre que vient de frapper Péra. Une partie des incendies habitaient des maisons qui leur appartenaient et qui formaient, avec tout leur contenu, la seule richesse qu'ils possédaient. Péra était mieux construit que Stamboul, mais néanmoins, comme les améliorations qui s'y étaient faites étaient dues à l'initiative privée, elles se faisaient remarquer par la plus grande irrégularité, et il faut espérer que la reconstruction donnera lieu à l'application d'un système de construction plus rationnel.

Péra est éclairé au gaz depuis 1858. L'ambassade anglaise était un superbe monument qui n'avait pas coûté moins de 100,000 liv. st. à construire, par la splendeur duquel on avait voulu produire une impression en rapport avec l'influence que l'Angleterre voulait avoir dans la ville des sultans. Il est probable que jamais ce palais ne sera reconstruit avec un luxe pareil.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE
Opportunité d'affirmer ou de définir l'infaillibilité du Souverain Pontife.
L'incendie à Constantinople.
FEUILLETON.—La Marguerite de San Miniato.— (A continuer.)

CANADA:

QUEBEC, 27 JUIN 1870.

Les journaux américains qui passent pour être les mieux informés assurent que le Président Grant a l'intention bien arrêtée de remettre sérieusement sur le tapis l'éternelle question de l'Alabama et de prendre des mesures pour qu'elle soit tranchée dans le sens que les Etats-Unis le désirent. Dans les cercles diplomatiques on ajoute que l'Angleterre, prévenue du fait, aurait, de ce jour, pris la détermination d'amener le Canada à briser le lien colonial, afin d'être plus à l'aise, et de mettre, sans courir plus de dangers, plus de fermeté dans les négociations.

Nous ne voudrions pas nous porter garant de l'exactitude de cette dernière rumeur, mais il n'y a pas d'extravagance à dire que la très singulière attitude prise récemment par l'Angleterre vis-à-vis du Canada justifie cette interprétation.

Il est clair que les colonies anglaises de l'Amérique du Nord mettent l'Angleterre considérablement à la gêne toutes les fois qu'elle a une question délicate à régler avec les Etats-Unis. Si l'Angleterre n'eût pas redouté les conséquences et les énormes frais d'une guerre faite à onze cent lieues de chez elle sur un théâtre aussi grand et aussi désavantageux que le Canada, on peut croire qu'elle eût agi autrement qu'elle ne l'a fait dans le cours des négociations qui ont eu lieu sur la question des croiseurs confédérés. On a vu, dans le temps, rien qu'au ton pris par certains journaux anglais, que la métropole sentait jusqu'à quel point était humiliant le rôle que la crainte d'une guerre dans les conditions

que nous venons de dire la forçait d'accepter, et on se rappelle encore qu'un important journal proposa à l'Angleterre, dès la première demande d'indemnité faite avec tant d'impertinence par les Etats-Unis, de se débarrasser de toutes les colonies qu'elle a dans l'Amérique du Nord et de dire aux Etats-Unis, ce sacrifice consommé : vous voulez des indemnités; notre flotte est prête à aller vous les porter, mais nous vous prévenons que vous aurez à nous donner un reçu en règle.

Il n'y a donc pas deux manières de voir à ce sujet : notre présence dans l'écrin colonial embarrasse la métropole, et elle n'attend qu'une occasion décente de nous décharger de son allégeance. Cette occasion, nous avons déjà eu occasion de dire qu'elle l'a cherchée trop et qu'elle prend pour faire naître des moyens auxquels une nation qui a un drapeau honorable et honoré ne peut avoir recours.

Les délégués de la Colombie anglaise ont eu, vendredi, une longue entrevue avec les membres du cabinet fédéral, à Ottawa. Le Times d'Ottawa croit savoir que les conditions de l'entrée de la Colombie dans la confédération canadienne vont être, sous peu, rendues publiques et que tous les intéressés seront satisfaits de l'arrangement.

Les délégués doivent laisser demain la capitale fédérale pour retourner dans leur pays.

Fête de St. Jean-Baptiste.

C'est une grande et noble pensée que celle qui a présidé à l'établissement des fêtes nationales.

Entraînés par le courant des affaires, distraits par les mille accidents de la vie, nous oublions, hélas, trop souvent, que chacun de nous fait partie d'une nationalité et qu'à part l'intérêt qui anime chaque individu, il y a un but infiniment plus relevé vers lequel doivent se diriger tous ceux qui appartiennent à une même origine, et qui vivent ensemble sur le sol commun de la patrie. Nous avons donc grand besoin de ces jours de souvenir, qui nous relient au passé. On se rappelle alors la gloire des aïeux, leurs nobles combats, leurs sacrifices sans nombre pour nous transmettre intact le précieux héritage de nos loix, de nos libertés, et de notre foi. C'est dans ces touchants souvenirs que nous trouvons la force de traverser les épreuves du présent, et d'affronter les orages de l'avenir. Quelles que soient les destinées qui nous attendent, soyons toujours unis et alors ne désespérons jamais de notre existence comme peuple.

Nous devons féliciter les québécois de l'empressement qu'ils ont mis à fêter dignement leur noble patron, cette année. C'est une preuve que le patriotisme ne s'est point émoussé dans les cœurs de nos concitoyens. Dès le matin, la ville prenait un aspect inaccoutumé, les rues se bordaient de jeunes érables et les pavillons étaient au vent leurs plis aux mille couleurs. On voyait toutes les figures s'épanouir, on y lisait un même sentiment de joie et d'enthousiasme.

Vers 8 heures et demie les différentes sections commençaient à affluer sur l'esplanade. C'était un spectacle grandiose de voir toutes ces riches et brillantes bannières, en costumes variés et pittoresques. Tous les yeux se portaient sur les chefs hurons, en habits de guerre, qui portaient les drapeaux donnés jadis à leurs ancêtres par le roi de France, Louis XIV. On avait choisi pour représenter Jacques-Cartier et Samuel de Champlain des personnages qui retraçaient d'une manière frappante les traits et les costumes de ces deux grands hommes, tels qu'on les voit dans leurs portraits. Deux jeunes enfants figuraient St. Jean-Baptiste et paraissaient tout fiers de leur rôle. La compagnie des pompiers, vêtus en zouaves, produisait un bel effet. Lorsque toutes les sections eurent pris rang, à la suite de leurs bannières respectives, le commissaire-ordonnateur donna le signal et la procession se mit en marche.

On se rendit d'abord au bureau de l'exécutif pour saluer Son Excellence, qui ne s'y trouvait pas. Il avait dû reconduire à la Basse-Ville son illustre hôte le Prince Arthur.

De là on se dirigea vers l'Hôtel de Ville, pour saluer Son Honneur le Maire, M. Garneau. Ce dernier, après avoir répondu en termes bien appropriés à la circonstance, se joignit au cortège, à côté de l'Honorable M. Chauveau, président de la Société.

La procession descendit ensuite à l'Archevêché. Mgr. étant parti pour sa visite pastorale, M. le Grand-Vicaire Cazeau répondit à l'adresse que prononça l'honorable M. Chauveau. On remonta ensuite vers l'Eglise St. Jean, où devait

se célébrer la messe. Une foule toujours croissante suivait la procession, les fenêtres de toutes les maisons étaient remplies de curieux, qui ne pouvaient rassasier leurs yeux d'un si beau spectacle.

L'intérieur de l'Eglise était pompeusement paré. Les guirlandes de feuillage, les drapeaux, les bannières, tout était disposé avec un art qui témoignait du bon goût des décorateurs.

La messe a été chantée par M. l'abbé Roussel, directeur du Pensionnat de l'Université-Laval, assisté de MM. les abbés Lepage et Côté faisant respectivement l'office de diacre et de sous-diacre.

L'Union musicale, sous l'habile direction de M. G. Gagnon, organisiste de St. Jean, a parfaitement exécuté la messe de Charles IX, de Chérubini. Au Graduel, Madame Legendre a chanté avec un grand succès, l' Ave Maria de Millard. Le sermon, comme nous l'avions annoncé, a été donné par M. l'abbé Louis Piquet. Nous pouvons assurer qu'il a même dépassé l'attente de tous ceux qui connaissent déjà l'éloquence forte et nourrie du jeune prédicateur. L'orateur prit pour texte ces paroles de St. Paul: Ubi spiritus Dei, ibi libertas. "Où est l'esprit de Dieu, là se trouve la liberté." Il développa cette pensée, dans un style noble, énergique, et plein de grandes images. Il fit voir que c'était dans la religion que le patriotisme puisait ses plus nobles inspirations, qu'il y trouvait la force et la vitalité. Quelques ombres et menaçants que paraissent les nuages qui se forment à notre horizon politique, il ne faut pas désespérer de notre destinée tant que nous ne séparons pas nos intérêts nationaux de nos intérêts religieux, tant que nous resterons attachés à la foi et aux mœurs de nos ancêtres. En rappelant l'exemple de l'Irlande et de Pologne, ces nations si catholiques, M. Piquet a fait voir que la religion avait été le soutien de la liberté, et qu'au milieu des terribles et sanglantes phrases par lesquelles ces nations avaient passé, c'était encore elle qui les avait empêchés de succomber sous les coups de leurs oppresseurs.

Nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse exacte de tout le sermon qui a si vivement impressionné l'auditoire.

Après la messe la procession se remit en marche, et Pon reconduisit le Président à sa demeure. Là, le vice-président, M. Pantaléon Pelletier, adressa à l'honorable M. Chauveau, quelques mots pour le remercier de la part active qu'il avait prise dans l'organisation de cette fête et du prestige que donnait à la société l'acceptation de la présidence par l'honorable premier ministre. Il était près de deux heures, quand la procession se dispersa à l'Hôtel-de-Ville. La journée a été couronnée par une soirée musicale, donnée à la Salle de Musique. C'était à la fois une bonne œuvre, et un agréable délassement, vu que le profit devait retourner aux incendiés du Saguenay. Aussi le parquet et les galeries étaient-ils bien remplis. Meademoiselles Lee et Ardouin, M. Lavigne, M. Génot, et le chœur de l'union musicale avaient prêté leur concours, et on n'a point besoin d'ajouter qu'ils ont intéressé et charmé leurs auditeurs.

Nous devons à M. Gustave Gagnon de grands éloges pour s'être si bien acquitté de ses fonctions d'organisateur de la partie musicale de la fête. Après le concert, l'honorable premier ministre, malgré les fatigues de la journée, a bien voulu adresser à l'assemblée un discours où il a rappelé les glorieux souvenirs dont les Canadiens peuvent s'enorgueillir et les exemples que nous devons puiser dans le passé pour traverser sans encombre les périls de l'avenir. M. Blanchet, à la fin d'une pièce de vers de sa jeunesse, dédiée à Montcalm.

Nous pouvons dire que la fête du 24, a été l'une des plus belles qu'on ait vues à Québec et le souvenir ne s'en effacera pas de longtemps.

Nouvelles électorales.

La nomination des aspirants à la succession parlementaire qu'a laissée M. Chamberlin dans le comté de Missisquoi a eu lieu mercredi dernier à Bedford. Deux candidats se sont officiellement mis sur les rangs : ce sont M. G. B. Baker et M. A. Hogell. La levée des mains a prouvé que M. Baker avait pour lui la majorité des électeurs présents. M. Baker sera très certainement élu.

La votation se fera jeudi et vendredi de cette semaine.

M. Rémillard et M. G. Bossé ont refusé de se porter candidats dans le comté de Bellechasse. Par contre, on parle d'un nouveau candidat, M. le Dr. Fortier, qui a déjà représenté ce comté pendant plusieurs années dans le parlement du Canada, avant la confédération.

Hier a eu lieu, à 4 heures P. M., la bénédiction de l'élégant monument élevé par la population de Silley sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Michel découvert, et à quelques temps, par MM. les abbés Lavardière et Casgrain et à l'endroit où ont été trouvés les restes du révérend Père Massé. Bravant le désagrément d'une pluie soignée, plusieurs centaines de personnes assistaient à la fête. Nous avons remarqué entre autres spectateurs distingués, le R. P. Point, supérieur de la maison des Jésuites à Québec, et le R. P. Cotman, MM. les abbés Lavardière et Casgrain, l'hon. M. Chauveau, l'hon. M. Price, etc.

Avant la cérémonie de la bénédiction, M. le grand-vicaire Cazeau a fait l'historique de la chapelle de Silley et raconté la vie du commandeur de Silley et celle du Père Massé. En terminant son discours, M. le grand vicaire a rendu hommage au mérite des deux découvreurs des précieuses reliques et à la générosité de M. Lemesurier, le donateur du terrain sur lequel est érigé le monument.

M. Dobell a pris, au nom des souscripteurs anglo-protestants, la parole après M. le grand Vicaire. Dans un discours plein des plus beaux sentiments, M. Dobell a énuméré les titres du Père Massé à la reconnaissance du pays et en particulier à celle des habitants de Silley.

Après une courte et très heureuse improvisation de M. Chauveau, M. le grand vicaire revêtit le surplis et procéda à la bénédiction. La cérémonie terminée, la foule se dispersa avec un empressement qui accusait chez elle un vif désir de se mettre à l'abri de la pluie.

Nous osons oublier de mentionner que les environs du monument étaient brillamment pavés et que la présence du corps de musique du 9ème bataillon n'a pas peu contribué à rehausser l'éclat de la fête.

Le monument occupe un très beau site et fait un très bel effet, comme on peut s'en assurer en consultant les deux photographies déposées dans les vitrines de la librairie du Courrier du Canada. C'est une colonne obélisque en pierre de taille, haute de vingt pieds et surmontée d'une croix en marbre blanc.

La colonne a sa base sur une voûte en brique blanche renfermant les ossements du Père Massé. Elle est entourée d'une palissade dans laquelle on a accès par une élégante barrière en noyer tendre. A l'intérieur de la palissade, des poteaux en pierre, reliés entre eux par une double chaîne, désignent précisément les contours de la grande nef et du chœur de l'église de St. Michel.

La colonne porte sur deux de ses faces deux inscriptions françaises dont on lit la traduction en anglais sur les deux autres faces.

Voici les deux inscriptions françaises :

LES HABITANTS DE SILLEY
ONT ÉRIGÉ CE MONUMENT
À LA MÉMOIRE
DU PÈRE ENNEMOND MASSÉ, S. J.
PREMIER MISSIONNAIRE EN CANADA
INHUMÉ EN 1846
DANS L'ÉGLISE DE SAINT-MICHEL
EN LA RÉSIDENCE
DE SAINT-JOSEPH DE SILLEY.

L'ÉGLISE DE SAINT-MICHEL
QUI S'ÉLEVAIT EN CET ENDROIT
PUT BÂTIR PAR
LE COMMANDEUR DE SILLEY
FONDATEUR (EN 1637)
DE LA RÉSIDENCE DE SAINT-JOSEPH.

La grande assemblée publique organisée à Montréal pour protester contre la politique coloniale de l'Angleterre et contre la conduite de la république américaine à l'égard du Canada, a eu lieu samedi sous la présidence du Maire Workman dans la salle de St. Patrice. L'assemblée a été ajournée après des procédés très orageux qui n'ont abouti à aucune action déterminée.

Nous avons déjà cité les noms de plusieurs paroisses qui se sont fait un devoir et un honneur de venir en aide aux infortunés colons du Saguenay. La paroisse de St. Marie de la Beauce occupera une place honorable dans cette liste des bienfaiteurs du Saguenay.

La lettre circulaire de Mgr. l'archevêque avait été lue au prône, à St. Marie, le 29 juillet; le soir même d'actifs collecteurs avaient ramassé la somme de \$223 et des effets d'habillement et de lit pour une valeur dépassant de beaucoup cette somme. Argent et effets étaient rendus à Québec le mercredi suivant et étaient transportés immédiatement à Chicoutimi par le bateau-à-vapeur Clyde.

Les incendiés du Saguenay.

Le malheur qui vient de frapper la population du Saguenay éveille partout les plus vives sympathies et ne trouve pas les cœurs insensibles.

La paroisse de la Baie St. Paul a fait noblement son devoir : les dons consid-

rables en argent, grains, linge et effets de ménage envoyés quelques jours après le désastreux incendie, prouvent que leurs frères du Saguenay avaient raison de compter sur sa générosité.

Les élèves du couvent de la Baie Saint-Paul, tenu par les Dames de la Congrégation, se sont volontairement cotisés pour venir au secours des pauvres colons. Habituant de bonne heure leurs cœurs à la miséricorde, elles ont envoyé au comité de Chicoutimi un lot d'effets de la valeur de quinze piastres pour les petites filles des incendiés du Saguenay. C'est le montant de leurs prix dont elles ont fait joyeusement le sacrifice.

Honneur à ces jeunes élèves ! En donnant quelques vêtements aux petites filles du Saguenay, dépourvues de tout, elles ont donné au Seigneur lui-même, et le Seigneur les récompensera de cette bonne action.

Itinéraire de la visite pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Sa Grandeur est partie la semaine dernière pour sa visite pastorale.

Voici l'ordre de la visite.

Table with 2 columns: Location and Date. Includes St. Pierre (Ile d'Orléans), St. Laurent, St. Jean, St. François, Ste. Famille, St. Joachim, St. Tite, St. Féréol, Ste. Anne, Châteaue-Richer, Ange Gardien, Beauport, Laval, Charlesbourg, Lac de Beauport, Stomham, Tevesbury, Valcartier, St. Ambroise, Lorette, St. Catherine, St. Augustin, Pointe-aux-Trembles, Ste. Jeanne, St. Raymond, St. Basile, Feureuils, Cr. Saint, Port-neuf, Deschambault, St. Alban, St. Casimir, Les Grondines, etc.

Archevêché de Québec, 26 mai 1870.

Chs. BAILLARGEON, Ptre., Secrétaire.

Souscriptions pour venir en aide aux victimes de l'incendie du Saguenay.

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes Price et Brothers (\$1,000), Rich. R. Dobell (500), Chicnic et Beaudet (300), John Burstall (200), J. B. Renaud (100), etc.

Souscriptions des paroisses de l'archidiocèse de Québec, en faveur des incendiés du Saguenay, et pour la reconstruction des chapelles de Saint-Jérôme et de la Pointe-aux-Trembles.

(Cette liste ne fait mention que des sommes souscrites en argent.)

Table with 3 columns: Name, Chapelles, Incendiés. Includes Saint-Pierre, Rivière du Sud, Saint-Tite, Cap Saint-Ignace, Saint-François, Rivière du Sud, Malbaie (Fabrique de la), Saint-Jean (Ile d'Orléans).

Table with 3 columns: Name, Amount, Amount. Includes Saint-Anselme (100 00 93 00), Saint-Jean-Chrysostôme (20 00 44 00), Rivière-Orléans (62 22), Saint-Lazare (10 00), Saint-Pacôme (12 00), etc.

Table with 3 columns: Name, Amount, Amount. Includes Les Beureux (17 10), Saint-Augustin (200 00 65 50), Saint-François, Ile d'Orléans (12 72), Saint-Hilarion (26 20), etc.

J.-B. Z. BOLDUK, Procureur de l'archevêché.

On lit dans la Voie du Golfe :

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que Mgr. de Rimouski s'est embarqué vendredi dernier à bord du Scandinavian, partant de Liverpool. Ce bateau est un des plus rapides de la ligne et passera probablement vis à vis la Pointe au Père dans la nuit de samedi au dimanche matin. Si le temps le permet, Sa Grandeur débarquera aussitôt, et, si c'est à une heure convenable, se rendra de suite à la cathédrale pour y rendre grâce à Dieu de son heureux retour.

La Caisse d'Economie de Notre Dame de Québec.

ASSEMBLÉE ANNUELLE.

20 Juin 1870.

Olivier Robitaille, écuyer, est appelé à la présidence, et Samuel Benoit, écuyer, est nommé secrétaire.

Le Dr. Rinfrot, C. Delagrave et A. T. Ledroit, écuyers, sont nommés scrutateurs, et la boîte de scrutin est ouverte à la votation pour l'élection de deux directeurs-gérants en remplacement de E. Chinic et J. D. Brousseau, écuyers, sortant de charge.

Le président donne lecture du rapport annuel des Directeurs-Gérants :

Vingt-deuxième rapport annuel.

Messieurs,

La Caisse d'Economie entre dans la 23ème année de son existence, et le présent rapport annuel, que nous avons l'honneur de vous soumettre, vous fera voir que durant l'année financière terminée le 31 mai dernier, il a été transigé des affaires sur une échelle inusitée. Les sommes considérables que nous avons reçues en dépôt sont, sans doute, une marque de la confiance que le public repose dans notre institution; mais nous pouvons, aussi ajouter que l'état de transition que nous traversons y est pour quelque chose. Il serait grandement désirable qu'une partie de ces capitaux, placés dans les banques d'épargne, fut employée à développer notre industrie locale qui, jusqu'à ces derniers temps, a si peu attiré l'attention de nos capitalistes et de nos hommes d'affaires influents. Espérons que notre cité verra surgir, dans un avenir peu éloigné, des usines et des manufactures qui donneront de l'emploi à des milliers de travailleurs dont un grand nombre est obligé de s'expatrier momentanément, ne trouvant pas dans notre ville d'ouvrage en permanence, surtout pendant nos longs hivers. Ce serait le moyen de donner à notre cité plus de vie, et d'activité et d'augmenter considérablement la valeur de la propriété. Ces capitaux, retirés des banques d'épargne, viendraient dans les classes industrielles, augmenteraient la somme de leur bien-être, leur procureraient les moyens de faire des épargnes pour l'avenir, et de les déposer dans les caisses d'économies. Il pourrait d'ailleurs arriver, que dans un temps donné, ces grands dépôts d'argent devinssent une cause de gêne et d'embarras pour les banques d'épargne, dont le but principal est de recevoir les petits dépôts.

Les chiffres suivants vous feront voir les opérations de la caisse pour les douze derniers mois. Les dépôts ont été de \$1,770,001.88, les remboursements de \$1,518,760.25. La somme maintenant au crédit des capitalistes est de \$1,374,595.29. Les comptes ouverts durant l'année ont été au nombre de 1,337 et \$71 ont été clos : le nombre actuel est de 4,894. Les profits nets de l'année sont de \$12,223.59. Sur cette somme nous avons approprié \$3,800 pour être distribués aux institutions charitables de Québec, et aux incendiés de Saint-Roch, et du Saguenay; nous avons porté au fonds de réserve \$5,000, l'élevant ainsi à \$8,000 et placé la balance \$3,423.59 au crédit du compte de profits et pertes, qui est maintenant de \$18,814.61.

Le comité de finances, avec les auditeurs, a inspecté toutes les valeurs de la caisse, commises à la garde du caissier-gérant, le tout est dans un ordre parfait. Les livres, dont l'audition se fait mensuellement, sont tenus correctement dans leurs nombreux détails. Pendant l'année, nous avons perdu un vénérable citoyen, l'honorable Louis Massue;

il a été un des fondateurs de la caisse, et en était membre honoraire. L'expérience que possédait ce regretté citoyen dans les affaires nous avait été au début d'un précieux secours. Nous avons choisi pour le remplacer l'honorable P. J. O. Chauveau et nous vous demandons de ratifier cette nomination.

Nous terminons, en offrant nos sincères remerciements à tous nos employés pour leur louable conduite, et spécialement à notre caissier-gérant pour sa constante surveillance à promouvoir les intérêts de la caisse.

Le tout humblement soumis.

OL. ROBITAILLE, M. D., Président. Québec, 20 juin 1870.

Bilan de la Caisse d'Economie N. D. de Québec, pour l'année finissant le 31 de mai 1870.

A Balance due aux déposants le 31 mai 1869... \$1,123,353 62

Par Effets de la Puissance et de Corps Publics incorporés, et prêts sur garanties légales...

De \$ 100... 200... 300... 400... 500... 600... 700... 800... 900... 1000... 2000 et plus

Nous soussignés, auditeurs de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, avons examiné les livres et valeurs de cette institution, et nous certifions avoir trouvé le tout dans un état parfait.

LOUIS BILODEAU, F. R. A. VÉZINA, Auditeurs. Pour ISAÏE GAUDRY.

C. Delagrave, écrivain, propose secondé par Dr. R. F. Rinfret, et il est résolu: Que le rapport et les états venant d'être lus soient adoptés et publiés, et que les remerciements de l'Assemblée soient offerts à Messieurs le Président, Directeurs et Caissier-Gérant de l'Institution pour la prudence et l'habileté qu'ils ne cessent de montrer dans la gestion des affaires.

J. Bilodeau, écrivain, propose secondé par A. T. Ledroit écrivain, et il est résolu: Que les remerciements de l'Assemblée soient aussi offerts au secrétaire-trésorier ainsi qu'aux autres officiers de l'Institution pour le soin qu'ils apportent dans l'exécution de leurs devoirs respectifs.

F. E. Verrault, écrivain, propose secondé par M. J. Gingras, et il est résolu: Que Isaïe Gaudry et Louis Bilodeau, écrivains, soient réélus auditeurs pour l'année courante.

Les scrutateurs font le dépouillement du scrutin et constatent que E. Chinic et J. D. Brousseau, écrivains, sont unanimement réélus directeurs-gérants pour cinq ans.

Le Président laisse alors le fauteuil et C. Delagrave, écrivain, est prié de l'y remplacer.

Le Dr. R. F. Rinfret, propose secondé par M. J. Gingras, et il est résolu: Que les remerciements de l'Assemblée soient dus et offerts à Ol. Robitaille, écrivain, pour les services qu'il vient de rendre comme président.

Résolu sur motion de Ls. Bilodeau, écrivain, secondé par F. E. Verrault, écrivain: Quo des remerciements soient présentés à MM. les scrutateurs et au secrétaire pour les services qu'ils ont rendus dans l'exercice de leurs charges respectives.

OL. ROBITAILLE, Président. SAM. BENOIT, Secrétaire.

A la suite de l'assemblée des directeurs-gérants ont tenu leur première réunion annuelle et ont fait les nominations suivantes: Président: OL. ROBITAILLE, écrivain, M. D. Vice-Présidents: A. B. STROIS, écrivain, G. H. SIMARD, écrivain.

COMITÉ DE FINANCES. L'honorable J. THIBEAudeau, OL. ROBITAILLE, écrivain, M. D. G. H. SIMARD, écrivain, E. CHINIC, écrivain, F. VÉZINA, écrivain, S. BENOIT, écrivain.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par le télégraphe transatlantique.)

Paris, 23. Les princes de la maison d'Orléans ont adressé la lettre suivante au Corps Législatif, à l'occasion d'une motion faite par le marquis de Piéte demandant le rappel des deux branches de la famille des Bourbons. Cette lettre est comme suit:

"En présence de cette proposition nous ne pouvons garder le silence. Depuis 1848 que nous protestons contre la loi qui nous a exilés sans aucun motif raisonnable, nous renouvelons aujourd'hui ce protesté. Ce n'est pas une grâce que nous demandons, mais un droit légitime dont on nous a dépossédés. Nous demandons que l'on nous rende notre patrie, à laquelle nous sommes attachés par les traditions, l'amour et dont l'absence cause toutes nos douleurs.

Le procès des membres de la Société Internationale, accusés de complicité dans le complot ramené contre la vie de l'Empereur, est ajourné au 29 courant.

Deux nouvelles arrestations ont été faites. La proclamation du dogme de l'infailibilité cause du malaise ici.

Londres, 23.—Les dividendes de la Baie d'Hudson demeurent suspendues à cause des troubles de Pémbina.

Le SS. "Lako Erie" a laissé hier avec 100 émigrés pour le Canada.

Le nonce du Pape, ayant, par son ordre, publié des réponses aux adresses envoyées de France à Rome à l'égard du Concile, le ministre des affaires étrangères a informé le nonce qu'il est regardé comme un ambassadeur et qu'il n'outrepasse ses pouvoirs en répondant à de telles adresses.

L'empereur a mandé le Prince Napoléon, qui est en Suisse, auprès de lui, à St. Cloud.

L'ambassade chinoise a laissé cette ville pour Florence.

L'émoué de Cork a cessé la nuit dernière avant minuit et la ville est tranquille aujourd'hui. Plusieurs émoués ont subi leur procès et ont été condamnés, aux plus fortes pénalités fixées par la loi.

Sir John Young, gouverneur-général du Canada, est nommé gouverneur de la Terre du prince Rupert.

La dernière émeute à Cork a été formidable. On a élevé des barricades qui ont été défendues avec acharnement, mais la cavalerie a fini par s'en emparer.

Plusieurs agents de police ont été blessés et un soldat a eu la tête défoncée par une pierre. Le Spectator a un long article sur les événements qui viennent de se passer au Canada, et se déclare en faveur du maintien de l'empire colonial.

Le S.S. City of Brooklyn, a rencontré hier et coulé à fond le Getzer au large Arklow, en Irlande. L'équipage du Getzer a été sauvé. Le vapeur n'a pas reçu de dommage et a continué sa route. Tout est tranquille à Cork. Trente personnes ont été plus ou moins blessées.

Les derniers émigrants pour le Canada, au nombre de 1,200 se sont partis aujourd'hui sur les navires Ganje et Tweed.

Au corps législatif aujourd'hui, M. Louvet, ministre d'agriculture et du commerce, a déclaré que le gouvernement avait reçu des nouvelles satisfaisantes de la moisson, mais qu'il n'avait négligé aucune précaution contre la famine.

On dit que l'ex-reine Isabelle résignera solemnellement aujourd'hui. Le maréchal Bazaini et d'autres personnages y assisteront.

On dit que le concile oecuménique siégera tout l'été et ne s'ajournera finalement qu'à Pâques.

Cent orateurs inscrits n'ont point encore parlé sur le dogme de l'infailibilité.

FAITS DIVERS. Le prince Arthur s'est rendu samedi, à Caen, accompagné de Sir John et de Lady Young, du colonel Elphinstone, du lieutenant Picard, de Melle Allan et de T. Turville, écrivain. Il loge au St. Lawrence Hall et se propose de passer quelques jours au milieu de cette délicieuse campagne.

VISITE A LA GROSSE-ILE.—L'honorable M. Chauveau, l'honorable M. Robertson, M. Stafford, et M. Dore du département de l'émigration se sont rendus à la Grosse-Ile, samedi, afin de visiter les hangars et les autres bâtiments, destinés aux émigrés qui arrivent à la quarantaine. On se propose de faire quelques changements qui seront mis à exécution sous peu.

heures 30 minutes. Il avait à son bord 980 passagers, qui se sont embarqués samedi pour l'ouest.

GENÉROSITÉ.—Nos lecteurs verront par les listes de souscriptions que nous publions aujourd'hui, que la voix de nos malheureux compatriotes du Saguenay, ruinés par le feu a trouvé dans tous les cœurs canadiens un puissant écho.

ÉMIGRATION.—Il paraît que les membres du cabinet local s'occupent sérieusement de la question de l'émigration. Ils seraient décidés d'envoyer un agent spécial de cette ville en Europe, durant l'été, dans le but d'y recruter des émigrants pour la colonisation locale.

ENFANT ABANDONNÉ.—Hier, vers 11 hrs. de l'avant-midi, M. James Coleman, gardien du Réservoir, aperçut une jeune femme, habillée avec une certaine recherche et paraissant être très respectable, entrer dans un petit bois touffu, près des terrains du Collège McGill.

ANNONCES NOUVELLES. Séminaire de Québec. Compagnie du Chemin de fer du Nord et de la Navigation et des Terres du St. Maurice.— J. D. Brousseau.

BULLETIN COMMERCIAL. Le montan. des droits perçus à la Douane le 24 et 25 du courant, dans le port de Québec est de \$3,731.53—\$2432.53.

IMPORTATIONS. Par la barque Margot, Pfaff, de Bremen—17 caisses, 168 ballots à Belling et Lamotte. 4 caisses à Gibb, Laird et Cie. 23 do de marchandises, 2 paquets, 35 caisses, 21 ballots, 10 barils, 3 caisses à Belling et Lamotte. 5 caisses de marchandises à Lemieux et Noël. 9 do à Belling et Lamotte. 1 do à S J Shaw. 25 do à Wm Poston. 20 sacs, 82 caisses de marchandises à Belling et Lamotte. 25 caisses de café à J Whitehead et Cie. 15 do à J Hossack et Cie. 25 do à R Shaw et Cie. 25 do à Belling et Lamotte. 25 do à Wm Poston. 500 sacs de riz à T Ledroit. 1500 do à Belling et Lamotte. 111 caisses de vin à T Griffin et Cie. 5 do à T Price Bros. 60 paquets de bouteilles jointes à Belling et Lamotte. 57 caisses de marchandises à F Meyer et Cie. 194 caisses, 57 ballots, 13 barils, 5 sacs, 6 paquets, 950 paquets de marchandises, 3148 demi-cruches de vinaigre à Belling et Lamotte. 1516 cruches de vinaigre à Gibb, Laird et Cie. 32 ballots, 1 caisses de marchandises, 200 demi-cruches de vinaigre à Thea Ledroit.

Par le SS St. Andrew, Wylie, de Glasgow—1 ballot à R Blakesten. 1 caisse à M Moodie et Son. 3 ballots à A Hamel et Frères. 1 boîte à Ferguson, Rankin et Cie. 144 fourneaux de camp à BÉlangier et Gariépy. 3 barils à Chas Samson. 3 rouleaux de fil fer à E Lemesurier. 205 fourneaux de camp à Chas Samson. 2171 barres de fer, 264 paquets de char à Belling et Lamotte. 2 ballots de char à Belling et Lamotte. 2 ballots de char à Belling et Lamotte. 2 ballots de char à Belling et Lamotte. 2 ballots de char à Belling et Lamotte. 2 ballots de char à Belling et Lamotte.

Par le SS Gaspé, Baquet, de Pictou, etc.—2 caisses de saumons de Gibbon. 119 do à A Fraser et Cie. 2 do à Wills Russell. 2 caisses, 2 boîtes de marchandises à M Smith. 4 barils, 1 ballot à W et C Brodie. 1 baril de verreries à D Price et Bros. 3 paquets à Mlle Robin. 1 do à A Gilmour et Cie. 2 boucauts vidés à D McCallum. Le reste de la cargaison pour Montréal.

Par le Grand-Tronc. 1 caisse de quincaillerie à S J Shaw. 4 boîtes de clous à BÉlangier et Gariépy. 55 do de bonnards à J Lemesurier. 5 paquets de chanvre à S Paxon.

5 caisses de cigares à W Russell. 1 do de marchandises à Woodley. 1 caisse à F O Vallandré. 1 do à S Scott. 2 boîtes de quincaillerie à T Andrews. 1 piano à A et J Nordheimer. 35 meubles, 24 ballots à Jos Martineau. 4 do à BÉlangier et Gariépy. 4 do à J Boivin. 8 do à J B Rhéaume. 4 do à F Dundas. 4 do à J E B. 20 do à S J Shaw.

PAR LE VAPEUR DE MONTREAL. Par le vapeur Montreal, Nelson, de Montréal—100 boîtes à F A Knith.

PORT DE QUEBEC. ARRIVAGES. 24 Juin. S S St. Andrew, Wylie, Glasgow, 8 juin, Allans, Rae et Cie, 468 passagers et carg. g.c. pour Québec et Montréal.

Navire Milton Lockhart, Eskdale, Newcastle, 28 C Poston, charbon. Aliza, McNeil, Londres, 7 mai, A Gilmour et Cie, lest.

Siracuse, Hayward, Newcastle, 21 avril, Jackson, Gagnon et Cie, charbon. Amaranth, Von Hagen, New York, 10 juin, Belling et Lamotte, lest.

Barque Flora, Manlin, Drummen, 30 avril, Benson et Cie, 180 passagers et lest. Robens, Robson, Barcelona, 11 mai, D et J Maguire.

Margot, Pfaff, Bremen, 5 avril, Belling et Lamotte, carg. gén. T et E, Reed, Cardiff, 22 avril, Allans, Rae et Cie, charbon.

Fawcett, Robinson, St. Jean, Terre-neuve, P Robinson, lest. Brick Rapid, Duquet, Trinidad, Gibb, Laird et Cie, melasse.

S S Gaspé, Baquet, Pictou, etc, Comp des Ports du Golfe, 31 passagers et cargaison générale pour Québec et Montréal. Hans Barque Harmony, Fuglesang, Bergen, Hans Hagen, lest.

Alice Olsen, Liverpool, 2 mai, R R Dobell et Cie.

EN CHARGEMENT.

24 Juin. Noms. Tonn. Pour. Par qui. Oh. Amicitia, 594, Christiania, Benson et Cie, aux New Liverpool. Lotus, 824, Greenock, H Fry, Sillery. Sunbeam, 593, Woolwich, H Fry, quai de la Reine. Harkway, 608, A Gilmour et Cie, aux des Sauvages. Boreas, 418, Tralco, R R Dobell et Cie, aux de Wolfe. Mercur, 613, Londres, Hamilton Bros, New Liverpool. Neptune, 609, do, do, do. Canopus, 56, Bale des Diablots, Hunt, Brock et Cie. Star of the Sea, 32, Richibucto, W H Jeffrey, do. Julia, 696, Greenock, J Sharples, Son et Cie, Sillery.

ACQUITTÉS. 24 Juin. S S Prussian, Dutton, Liverpool, Allans, Rae et Cie. Navire Arthur Urquhart, Liverpool, R R Dobell et Cie.

Mamelon, Watson, Sunderland, do. Sunbeam, Weir, Port Glasgow, Benson et Cie. Herbert Beech, Young, Dublin, J Bursall et Cie.

Zimi, Cayley, Bristol, J Sharples Son et Cie. Barque Star, Sheriff, Leith, Benson et Cie. Number Two, Hart, Westford, J Sharples, Son et Cie.

Mary Ann, Hamlin, Glasgow Dock, do. Carl Tottie, Thorsen, Stranraer, do. Marianne, Terjesen, Londres, Price, Bros et Cie.

Johan, Thorsen, Londres, R R Dobell et Cie. Eleanor, McLeod, do. Aladama, Hartnell, Liverpool, Jas McLaren et Cie.

Goûlette Catherine, Jones, Amherst, A T Berthesane. 25 Juin. Navire British Trident, Armstrong, Liverpool, J J Bew.

Barque Veritas, Nielson, Sillo's Deck, A Gilmour et Cie. Aurora, Trov, Penarth, Roads, J Connolly. Jacques-Cartier, Guion, Belle-Ile, J Sharples, Son et Cie.

Persian, Keays, Limerick, do. Tinto, Hoach, Cardiff, J Bursall et Cie. Primrose, Matson, Limerick, do. Bayard, Gjersten, Londres, Price, Bros et Cie.

Kong Oscar, Jensen, Waterford, do. Albion, Jacobson, Londres, R R Dobell et Cie. City of Bristol, Sinclair, Sunderland, A F A Knight.

Cambalu, Knudsen, Llanely, do. Elle opère une révolution dans le système.—Une des grandes merveilles dans la science médicale, c'est le rapide avec lequel la Salsepareille de Bristol régénère la force des malades languissants.

Maux de tête Nerveux et Billeux.—Tous ces maux proviennent d'un dérangement dans l'estomac et le foie et aucune médecine jusqu'ici connue, ne régularise aussi certainement, le système nerveux et les organes, que la Salsepareille de Bristol.

A vendre par tous les Pharmaciens. Québec, 20 Juin 1870. 22

Les principaux Docteurs en médecine ne recommandent fortement l'usage, et ces Pastilles se sont acquises une réputation de supériorité incontestable sur toutes les autres préparations vermifuges qui sont aujourd'hui offertes en vente de tous côtés.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD ET DES TERRES DU ST. MAURICE.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la Compagnie du Chemin de fer du Nord et des Terres du St. Maurice, se tiendra à L'UNION BUILDING, Place d'Armes, dans la ville de Québec, Province de Québec, le VINGT-HUITIÈME JOUR de JUIN courant, à ONZE HEURES, de l'avant-midi, conformément aux règlements du Statut faits et passés à cet effet.

Acte concernant la faillite 1869. Dans l'affaire de THÉODORE LEFEBVRE dit BOULANGER, Failli.

Changement de domicile. M. L. E. BLAIS, épicière, ci-devant domiciliée sur la rue de la Couronne, prévient le public et tout particulièrement les personnes qui pourraient avoir affaire à lui, qu'il a, depuis le 15 courant, établi son domicile, au no. 22, rue Belair, faubourg St. Roch.

A vendre. Une magnifique collection de PORTRAITS du Chevalier, au prix réduit de 6d. pièce, et de \$1.00 la douzaine. Ces portraits, sortent de l'atelier de Messieurs Livernois et Bienvenue.

Changement de domicile. M. L. E. BLAIS, épicière, ci-devant domiciliée sur la rue de la Couronne, prévient le public et tout particulièrement les personnes qui pourraient avoir affaire à lui, qu'il a, depuis le 15 courant, établi son domicile, au no. 22, rue Belair, faubourg St. Roch.

A vendre. Une magnifique collection de PORTRAITS du Chevalier, au prix réduit de 6d. pièce, et de \$1.00 la douzaine. Ces portraits, sortent de l'atelier de Messieurs Livernois et Bienvenue.

Changement de domicile. M. L. E. BLAIS, épicière, ci-devant domiciliée sur la rue de la Couronne, prévient le public et tout particulièrement les personnes qui pourraient avoir affaire à lui, qu'il a, depuis le 15 courant, établi son domicile, au no. 22, rue Belair, faubourg St. Roch.

A vendre. Une magnifique collection de PORTRAITS du Chevalier, au prix réduit de 6d. pièce, et de \$1.00 la douzaine. Ces portraits, sortent de l'atelier de Messieurs Livernois et Bienvenue.

AVIS.

A une assemblée du Bureau des Directeurs de la Corporation des Pilotes pour le Havre de Québec et au-dessous tenus le SEPTIÈME JOUR de JUIN courant et à laquelle étaient présents: Henry Noël, Ecuier, Président, M. George Lapointe, Michel N. Asselin, Edouard Demers, William Russell et Auguste Després.

Les règlements suivants ont été adoptés. 1o. Attendu que le Bureau des Directeurs a le pouvoir de déterminer et fixer par règlements les dépenses de la dite Corporation, et attendu qu'il convient de fixer à un somme déterminée le montant qui doit être prélevé sur les recettes de la dite Corporation pour indemniser et rembourser chacun des directeurs des dépenses personnelles et ordinaires qu'ils ont faites et qu'ils feront pour la régie et administration des affaires de la corporation, plutôt que de les assujettir à en tenir des comptes détaillés, il est résolu qu'il sera payé à chacun des directeurs de la dite Corporation pour le rembourser de ses dites dépenses une somme de cent piastres par année, y comprise l'année courante, sans préjudice à son droit de partager également avec tous les autres membres de la dite corporation dans les revenus nets d'icelle.

2o. Tout pilote qui sera dans un état d'ivresse dans ar c en appartements du Bureau de la dite corporation des Pilotes, ou causera du désordre, ou y fera du bruit, ou y insultera quelque personne, encourra pour la première offense une amende de dix piastres, pour la seconde de vingt piastres, et pour la troisième et toute subséquente offense une amende de trente piastres.

Une nouvelle merveille en médecine.—Jusqu'à il y a peu d'années, les remèdes prescrits pour la destruction des vers du système humain étaient de la nature la plus dangereuse et la plus dégoûtante; les petits enfants, malgré leur résistance, recevaient des doses de Dole, de Jalap, de Calomel, et d'autres médicaments drastiques et corrosifs, sans que pour cela le but désiré fut atteint.

Quels agréments ne procurent pas des enfants beaux et forts, pleins de vie et de santé? Pourtant, il est peu de familles qui jouissent de cette satisfaction; la mauvaise diète qu'on fait généralement suivre aux enfants engendre les vers et ruine la meilleure constitution primitive, et cause d'après l'opinion des meilleurs médecins, les nombreuses maladies qui font tant souffrir l'espèce humaine.

HEUREUSEMENT que nous avons les PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES de DEVINS pour la destruction infailible de toutes espèces de vers, et nous recommandons au peuple de ne perdre aucun temps et de les essayer de suite avant que le mal n'ait fait un progrès dont il serait impossible d'arrêter les suites fâcheuses.

NAISSANCE. A Québec, le 22 de ce mois, Madame Pierre Chauveau, une fille.

MARIAGE. Mercredi matin, à la Chapelle St. Louis, par M. l'abbé Chandonnet, Principal de l'Ecole Normale, Edouard Demers, écuier, Secrétaire de l'Orateur de l'Assemblée Législative pour la Province de Québec, à demoiselle Marie-Anne-Alma Couture, tous deux de cette ville.

DECES. Vendredi matin, à la résidence de son frère, Charles McKenzie, écrivain, Mary McKenzie, épouse bien aimée du lieutenant-colonel Francis Lucas, du 16ème régiment, de Londowne, Partlingtinger; Queen's County, en Irlande. C'était la dernière fille de feu James McKenzie, écrivain, de cette ville.

SEMINAIRE DE QUÉBEC. A distribution solennelle des prix aura lieu dans la grande salle de l'UNIVERSITÉ, VENDREDI, le 27 de JUIN, à 3 HEURES P. M.

CHATEAUX DE SATIN DE LONDRES. NOUS venons de recevoir et offrons en vente un assortiment très varié de Chapeaux de Satin de Londres. Chapeaux de Parmatona noirs et en couleur.

VAISES, PORTE-MANTEAUX. Valises de voyage pour Dames, Valises de cuir avec couvertures en Toile, Grandes Valises en Toile Cirée, Grandes Valises en cuir, Porte-Manteaux de cuir, Sacs de Voyage en Maroquin et en Tapiss.

JEUX DE CROQUET. VENANT D'ETRE REÇUS. Un magnifique choix de JEUX DE CROQUET. En vente chez ABR. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Port.

SOUVENIR D'UN PRISONNIER D'ETAT CANADIEN EN 1838. A Vendre chez GARANT & TRUDEL, Québec, 8 Juin 1870. 1019

Nouvelle Publication. ESQUISSES sur le Nord-Ouest de l'Amérique, par MGR. TACHE, Evêque de St. Boniface. A Vendre chez GARANT & TRUDEL, Québec, 8 Juin 1870. 1020

A vendre. 25 Exemplaires de BREVIAIRE ROMAIN, Magnifique reliure chagrin, 4 vols. Chez GARANT & TRUDEL, Québec, 15 Juin 1870. 1024

Collège de Ste. Anne. A U Collège de Ste. Anne, la Distribution des Prix aura lieu JEDDI SOIR, le 30 de JUIN, vers 7 HEURES. Les vacances s'ouvriront le lendemain, vendredi, à 8 heures A. M. Les parents des élèves et amis de l'éducation sont respectueusement invités à y assister. Ste. Anne, 18 Juin 1870. 1028

ELZEAR DERY, AVOCAT, No 35, RUE STE. ANNE, Vis-à-vis le rond de Chânes.

Aussi, Bureau de Consultations à LÉVIS tous les jours de 4 HEURES à 7 1/2 HEURES P. M., au bureau de LEON ROY, Ecuier, Notaire. Québec, 22 Sept. 1869.—1 an.

AVIS.

A une assemblée du Bureau des Directeurs de la Corporation des Pilotes pour le Havre de Québec et au-dessous tenus le SEPTIÈME JOUR de JUIN courant et à laquelle étaient présents: Henry Noël, Ecuier, Président, M. George Lapointe, Michel N. Asselin, Edouard Demers, William Russell et Auguste Després.

Les règlements suivants ont été adoptés. 1o. Attendu que le Bureau des Directeurs a le pouvoir de déterminer et fixer par règlements les dépenses de la dite Corporation, et attendu qu'il convient de fixer à un somme déterminée le montant qui doit être prélevé sur les recettes de la dite Corporation pour indemniser et rembourser chacun des directeurs des dépenses personnelles et ordinaires qu'ils ont faites et qu'ils feront pour la régie et administration des affaires de la corporation, plutôt que de les assujettir à en tenir des comptes détaillés, il est résolu qu'il sera payé à chacun des directeurs de la dite Corporation pour le rembourser de ses dites dépenses une somme de cent piastres par année, y comprise l'année courante, sans préjudice à son droit de partager également avec tous les autres membres de la dite corporation dans les revenus nets d'icelle.

2o. Tout pilote qui sera dans un état d'ivresse dans ar c en appartements du Bureau de la dite corporation des Pilotes, ou causera du désordre, ou y fera du bruit, ou y insultera quelque personne, encourra pour la première offense une amende de dix piastres, pour la seconde de vingt piastres, et pour la troisième et toute subséquente offense une amende de trente piastres.

Une nouvelle merveille en médecine.—Jusqu'à il y a peu d'années, les remèdes prescrits pour la destruction des vers du système humain étaient de la nature la plus dangereuse et la plus dégoûtante; les petits enfants, malgré leur résistance, recevaient des doses de Dole, de Jalap, de Calomel, et d'autres médicaments drastiques et corrosifs, sans que pour cela le but désiré fut atteint.

Quels agréments ne procurent pas des enfants beaux et forts, pleins de vie et de santé? Pourtant, il est peu de familles qui jouissent de cette satisfaction; la mauvaise diète qu'on fait généralement suivre aux enfants engendre les vers et ruine la meilleure constitution primitive, et cause d'après l'opinion des meilleurs médecins, les nombreuses maladies qui font tant souffrir l'espèce humaine.

HEUREUSEMENT que nous avons les PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES de DEVINS pour la destruction infailible de toutes espèces de vers, et nous recommandons au peuple de ne perdre aucun temps et de les essayer de suite avant que le mal n'ait fait un progrès dont il serait impossible d'arrêter les suites fâcheuses.

NAISSANCE. A Québec, le 22 de ce mois, Madame Pierre Chauveau, une fille.

MARIAGE. Mercredi matin, à la Chapelle St. Louis, par M. l'abbé Chandonnet, Principal de l'Ecole Normale, Edouard Demers, écuier, Secrétaire de l'Orateur de l'Assemblée Législative pour la Province de Québec, à demoiselle Marie-Anne-Alma Couture, tous deux de cette ville.

DECES. Vendredi matin, à la résidence de son frère, Charles McKenzie, écrivain, Mary McKenzie, épouse bien aimée du lieutenant-colonel Francis Lucas, du 16ème régiment, de Londowne, Partlingtinger; Queen's County, en Irlande. C'était la dernière fille de feu James McKenzie, écrivain, de cette ville.

SEMINAIRE DE QUÉBEC. A distribution solennelle des prix aura lieu dans la grande salle de l'UNIVERSITÉ, VENDREDI, le 27 de JUIN, à 3 HEURES P. M.

CHATEAUX DE SATIN DE LONDRES. NOUS venons de recevoir et offrons en vente un assortiment très varié de Chapeaux de Satin de Londres. Chapeaux de Parmatona noirs et en couleur.

VAISES, PORTE-MANTEAUX. Valises de voyage pour Dames, Valises de cuir avec couvertures en Toile, Grandes Valises en Toile Cirée, Grandes Valises en cuir, Porte-Manteaux de cuir, Sacs de Voyage en Maroquin et en Tapiss.

JEUX DE CROQUET. VENANT D'ETRE REÇUS. Un magnifique choix de JEUX DE CROQUET. En vente chez ABR. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Port.

SOUVENIR D'UN PRISONNIER D'ETAT CANADIEN EN 1838. A Vendre chez GARANT & TRUDEL, Québec, 8 Juin 1870. 1019

Nouvelle Publication. ESQUISSES sur le Nord-Ouest de l'Amérique, par MGR. TACHE, Evêque de St. Boniface. A Vendre chez GARANT & TRUDEL, Québec, 8 Juin 1870. 1020

A vendre. 25 Exemplaires de BREVIAIRE ROMAIN, Magnifique reliure chagrin, 4 vols. Chez GARANT & TRUDEL, Québec, 15 Juin 1870. 1024

Collège de Ste. Anne. A U Collège de Ste. Anne, la Distribution des Prix aura lieu JEDDI SOIR, le 30 de JUIN, vers 7 HEURES. Les vacances s'ouvriront le lendemain, vendredi, à 8 heures A. M. Les parents des élèves et amis de l'éducation sont respectueusement invités à y assister. Ste. Anne, 18 Juin 1870. 1028

ELZEAR DERY, AVOCAT, No 35, RUE STE. ANNE, Vis-à-vis le rond de Chânes.

Aussi, Bureau de Consultations à LÉVIS tous les jours de 4 HEURES à 7 1/2 HEURES P. M., au bureau de LEON ROY, Ecuier, Notaire. Québec, 22 Sept. 1869.—1 an.

